

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

Édit

FNPPSF

De solides raisons d'espérer...



Notre congrès 2016 s'est tenu du 20 au 23 mai sur l'île de Noirmoutier dans une ambiance studieuse et conviviale. Les synthèses proposées par les différentes commissions ont **toutes été approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale**. Elles constituent désormais **le socle de nos orientations**. La **cohérence et la constance** de notre démarche témoignent de la bonne santé de notre fédération. Comme le souligne la presse spécialisée, il est « **réconfortant** » de trouver aujourd'hui **une fédération, la FNPPSF** mais aussi l'EAA (European Anglers Alliance) et la CNP (Confédération du nautisme et de la plaisance), qui

continuent à mener des combats de fond, toujours dans un

souci d'objectivité, de partage et de dialogue. Ces combats nous allons continuer à les mener mais **nous allons aussi les gagner**. Notre cause est juste, l'autisme actuel des services de l'État est incompréhensible. **Le bien-fondé de nos orientations finira par être entendu**. Il en va de l'intérêt de tous. J'appelle plus que jamais tous les plaisanciers à se rassembler pour un **développement harmonieux** d'une plaisance et d'une pêche en mer éco-responsables.

Nous regrettons le **manque de dialogue avec notre ministère de tutelle**. Les nombreux courriers envoyés aux directions concernées, au secrétaire d'État à la Mer et à madame la ministre sont restés sans réponse. Notre point d'entrée habituel qui constituait le **CSNSPN (Conseil supérieur de la navigation et de la plaisance et des sports nautiques)** a aujourd'hui **totallement disparu** et ne nous transmet même plus les courriers et sollicitations qu'il est censé nous faire suivre !

L'**autisme et le manque de considération** des instances de l'État auxquels nous sommes actuellement confrontés appellent, de notre part, **des ripostes appropriées**. La CNP est devenue une **entité incontournable** au sein de laquelle nous allons pouvoir exprimer les **souhaits et attentes des usagers** et contraindre les autorités à **un peu d'attention et d'écoute**. Madame la ministre, vous qui vous faites l'apôtre de la **démocratie participative**, permettez-moi de vous faire une petite suggestion : pourquoi ne pas commencer par la mettre en place dans les services placés sous votre autorité !

Le débat sur le financement de la SNSM continue à susciter beaucoup d'inquiétude. Le rapport de la députée Chantal Guittet n'apporte pas vraiment de solution. Ce vénérable organisme ne peut pas s'appuyer à la fois sur les dons et sur des taxes. La SNSM est désormais confrontée à des **choix cruciaux**. Nous souhaitons vivement que la SNSM garde son âme et reste sur le mode de fonctionnement actuel en s'appuyant sur une plus grande collecte des dons. Pour y parvenir, il faut convaincre les **plaisanciers à participer davantage**. Cela suppose aussi un **changement d'attitude et un minimum de respect à l'égard des plaisanciers** qui, dans leur grande majorité, ont un **comportement responsable** !

La lecture du document de Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), élaboré par les services de l'État, suscite **surprises et interrogations**. La plaisance et la pêche de loisir semblent avoir été pratiquement occultées. **Nous avons décidé de réagir** dans le cadre de la CNP. **La rencontre avec les élus**, organisée par la CNP le 12 octobre à la Maison de la Chimie, sera aussi l'occasion de rappeler ce que le nautisme et la plaisance représentent pour notre pays et pour l'Europe. Nous demandons une réelle prise en compte des nos activités dont **les poids économique et sociologique sont considérables**.

Le 12 septembre 2016, nous avons rencontré les **responsables de la commission pêche européenne** à Bruxelles. La réunion s'est déroulée dans un excellent climat. L'engagement des pêcheurs de loisir européens pour une pêche durable correspond parfaitement aux attentes de la commission. Un **climat de confiance** s'est donc installé et a facilité grandement l'avancée des travaux.

Nos demandes concernant la mise en place d'un **quota mensuel** pour la pêche de loisir du bar et l'**application des mesures à toutes les pêcheries et à toutes les zones** ont fait l'objet d'un **avis favorable** et devraient figurer dans les prochaines propositions de la commission. Ne tombons pas pour autant dans un optimisme béat. Les stocks de bar sont plus que jamais alarmants et les scientifiques préconisent la mise en place d'un **moratoire**. Si tel est le cas, il devra être appliqué à **toutes les zones et à tous les métiers sans distinction ni dérogation**. Nous rencontrerons les responsables européens en charge de la PCP (Politique commune des pêches) le **12 octobre au siège du parlement européen**. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Le **Nautic de Paris** de déroulera du 3 au 11 décembre 2016. Comme d'habitude, nous y serons présents. Venez nombreux nous y retrouver, nous serons heureux de répondre à vos questions et vous tenir informés des dernières évolutions concernant nos activités.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, **la situation est difficile** mais nous avons **de solides raisons d'espérer une évolution positive pour nos activités**. Avec nos partenaires, nous allons devoir faire valoir nos droits et nos valeurs et œuvrer pour **une plaisance et une pêche de loisir en mer éco-responsables**. Ensemble nous pouvons y parvenir. Je compte sur vous.

Jean Kiffer

président national de la FNPPSF